

l'acquisition de navires construits dans les chantiers maritimes du Canada à un prix qui soit juste et au niveau de la concurrence par rapport aux chantiers maritimes des autres pays.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: C'était le dernier crédit du ministère des Transports.

(Rapport est fait des résolutions agréées aujourd'hui par le comité des subsides, qui sont adoptées.)

VOIES ET MOYENS

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(La motion est adoptée, la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Chown.)

L'hon. M. Fleming propose:

La Chambre décide que, pour assurer les subsides accordés à Sa Majesté pour le service public durant l'année financière expirant le 31 mars 1962, la somme de \$1,543,443,482.96 soit prélevée sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

La motion est adoptée.

Rapport est fait de la résolution qui est adoptée.

L'hon. M. Fleming demande ensuite à présenter le bill n° C-132 pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public durant l'année financière expirant le 31 mars 1962.

La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} et la 2^e fois, étudié en comité, lu pour la 3^e fois, et adopté.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

MOTION TENDANT À RETOURNER DES DOCUMENTS AU SÉNAT

M. N. L. Spencer (Essex-Ouest): Monsieur l'Orateur, la Chambre consentirait-elle à l'unanimité à ce que nous retournions aux motions pour me permettre de proposer qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre les témoignages recueillis et les documents produits au comité permanent des divorces à l'égard de certains bills?

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que nous retournions aux motions à cette fin?

Des voix: Entendu.

M. Spencer (au nom de M. Mandziuk) propose:

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui retourner les témoignages recueillis et les documents produits au comité sénatorial des divorces à l'égard des bills suivants:

Bill SD-54, pour faire droit à Frank Grilli;

Bill SD-139, pour faire droit à Ignatz Radakovitz.

—En guise d'explications, je pourrais dire que les huitième et neuvième rapports du comité permanent des bills d'intérêt privé qui ont été présentés le 27 septembre étaient défavorables aux requêtes que renfermaient ces deux bills. Il faut que la Chambre adopte la présente motion pour retourner les documents en cause au Sénat, afin d'éviter que l'autre endroit nous envoie un message pour nous les demander.

(La motion est adoptée.)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

FÉLICITATIONS DE FIN DE SESSION

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Puisque nous avons maintenant terminé les travaux de la Chambre, j'aimerais m'arrêter un moment pour rendre hommage à ceux avec lesquels nous avons été associés au cours de la présente session.

Je tiens à remercier le leader de la Chambre pour la collaboration qu'il nous a apportée en tout temps, mais plus particulièrement depuis trois semaines. Je suis sérieux quand je dis cela. J'aurais une brève observation à faire au sujet du travail à la Chambre. Si seulement nous pouvions nous y mettre comme nous l'avons fait au cours des trois dernières semaines, nos sessions n'atteindraient guère la longueur qu'elles ont. J'espère qu'au cours de la prochaine session, il sera possible d'organiser le travail de façon à ne pas commencer les séances du samedi et du matin avant les tout derniers jours, peut-être à la troisième ou deuxième semaine avant la fin, car je ne crois pas que ces séances favorisent tellement le travail.

Ceci dit, je vous exprime, monsieur l'Orateur, comme je le fais toujours au nom de l'opposition, nos remerciements pour votre courtoisie, votre bienveillance, et pour la façon dont vous avez présidé les délibérations de cette Chambre. Permettez que je vous exprime notre grande admiration. Si parfois nous vous trouvions enclin à vous appuyer davantage sur le bras droit de votre fauteuil que sur le bras gauche, nous ne vous en faisons pas reproche, convaincus que nous sommes que c'était parce que nous le méritions, ou encore que vous exerciez votre jugement comme vous en aviez parfaitement le droit en tant que président.

(Texte)

Je ne voudrais pas manquer non plus à l'habitude coutumière de dire un mot au sujet de l'Orateur suppléant et président des comités de la Chambre (M. Flynn). Malheureusement, il n'est pas présent parmi nous. En ce moment, il représente le Canada dans une mission à l'étranger, d'après ce que j'ai lu dans les journaux.